

AUTO ECOLE DU PRE ET L'OLIVE DU PRE

LES ENJEUX DE LA FORMATION ET L'EXAMEN DE CONDUITE

De nos jours le permis de conduire est devenu un élément important dans la vie autant dans le domaine professionnel, que dans la vie étudiante, ou encore les déplacements dans la vie privée.

Le nombre de tués sur les routes par an s'élève à plus de 3000 morts par an et les personnes les plus touchées sont les jeunes conducteurs.

C'est pourquoi il est important de former les jeunes conducteurs sur la partie pratique de la conduite mais aussi les sensibiliser aux différents facteurs qui altèrent la conduite tel que l'alcool, la vitesse ou même l'influence des pairs pour plus de sécurité et un meilleur plaisir de la conduite.

Le but de la formation est de faire acquérir à l'élève un savoir, un savoir-faire et un savoir être.

La formation est organisée en deux parties : Une phase théorique correspondant au code et une phase pratique.

La code de la route (formation théorique) :

La formation au code est faite par un enseignant diplômé . Ce dernier travaille plusieurs thèmes tel que la signalisation, les priorités , la partage de la route, les facteurs influents, l'arrêt et le stationnement, l'eco-conduite....

Notre organisme propose des cours individuels et collectifs encadrés. Des examens blancs sont effectués pour évaluer le niveau des stagiaires.

L'examen se fait dans un établissement agréé, le stagiaire devra obtenir 35/40 pour valider son code .

La formation et l'examen pratique :

La formation pratique est basée sur quatre compétences :

- 1) Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul,
- 2) Appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- 3) Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- 4) Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique .

Les formateurs de notre organisme font des bilans à la fin de chaque leçons et des examens blancs pour valider les différentes compétences.

L'examen de conduite se fait sur notre véhicule avec un inspecteur, il faut obtenir 20/31 sans erreurs éliminatoire.

Ce document est remis aux élèves lors de l'inscription